

Communication N° 13 - 2010 au Conseil communal

Séance du 23 juin 2010

Résumé des objets traités en Municipalité en avril 2010

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Conformément à notre concept d'information, nous vous communiquons ci-après les principaux objets traités par la Municipalité durant le mois d'avril 2010.

Naturalisation vaudoise facilitée pour confédérés

La Municipalité a répondu favorablement aux demandes de naturalisation vaudoise facilitée et de bourgeoisie de Pully, déposées par

- Mme Marianne Pettavel, originaire de Lausanne ;
- M. Sébastien Longchamp, originaire de Malapalud (VD). Sa demande s'étend à son épouse Corinne Favre Longchamp, originaire de Vallorbe.

Décisions d'octroi de la naturalisation suisse - Procédures cantonales facilitées pour les étrangers nés en Suisse (art. 25 LDCV)

La Municipalité a donné un préavis favorable pour Mlle Estefania Granda et pour M. Fabian Gomez, à l'intention du Département de l'intérieur, Service de la population, chargé, à ce stade, de la procédure d'obtention de la bourgeoisie.

Série de conférences sur le thème "La Suisse et l'Union Européenne", organisée par RS-NSH Rencontre Suisses - Nouvelle Société Helvétique

La Maison Pulliérane accueille en 2010 une série de conférences organisée par RS-NSH sur les relations entre la Suisse et l'Union Européenne. Le programme est disponible à l'adresse internet <http://www.dialoguesuisse.ch>, rubrique Manifestations. S'exprimeront notamment

- le jeudi 16 septembre, M. P. Broulis, Président du Conseil d'Etat vaudois et de la Conférence des gouvernements cantonaux, et
- le mardi 23 novembre, M. P. Couchepin, ancien Président de la Confédération.

Subsides octroyés par le Service de l'éducation physique et du sport par le Fonds du sport

Les sociétés sportives pulliérannes se verront octroyer en 2010 une aide du Service de l'éducation physique et du sport du canton de Vaud, par le biais du Fonds du sport, pour un montant total de CHF 62'050.00.

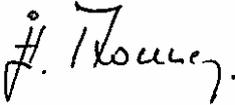
Projet de réforme policière - Les communes ont transmis leur choix de modèle de police au Canton - Communiqué de presse du Conseil d'Etat du 1er avril 2010

Consultées par courrier et lors d'une réunion publique en présence de la Cheffe du Département de la sécurité et de l'environnement le 18 mars 2010, les communes vaudoises ont exprimé leurs intentions quant au modèle de police qu'elles comptent privilégier à l'avenir. Ces informations permettront d'avancer sur la définition de la future mission générale de police qui sera appliquée par tous les corps de police du Canton.

L'objectif est de soumettre pour consultation le futur projet de loi sur la police et l'adaptation des règles liées à la péréquation intercommunale dans le courant de l'automne 2010, afin d'envisager l'entrée en vigueur de la nouvelle loi au 1^{er} janvier 2012, conjointement à la bascule de 2 points d'impôts qui financera la mission générale de la police.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic


J.-F. Thonney



La secrétaire


C. Martin